

**DECISION N° 20240426_P_067
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président

Commission : TRAVAUX BATIMENTS VOIRIES

Objet : Signature d'un contrat pour le suivi et l'entretien des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire

N° 20240426_P_067

Le Président,

Décide

De signer un contrat avec la société :

OBJET

**ETS BESSON
ZA La Font du Loup
43 240 ST JUST MALMONT**

Pour le suivi et l'entretien des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire dans les différents bâtiments communautaires pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} Septembre 2024.

Pour un montant de :

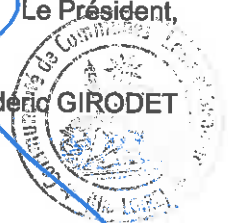
- **1 446.00 € HT / an** comprenant les vérifications périodiques et les interventions de dépannages occasionnelles

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 26 AVRIL 2024

Le Président,
Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240426-20240426_P_067-AU
Reçu le 30/04/2024